



BTS AÉRONAUTIQUE



Le métier :

Le titulaire du BTS aéronautique est un spécialiste qui, dans les **sites d'assemblage et de maintenance des aéronefs**, prépare l'activité des opérateurs, intervient en production pour contrôler, adapter et mettre au point les systèmes et les équipements embarqués.

Son activité consiste à :

- Participer à l'organisation de la **production** et de la **maintenance**
- Elaborer des processus de production ou de maintenance
- Conduire les activités de **contrôle et qualité, d'essai, de diagnostic et de mise au point sur des aéronefs**, sur leurs systèmes et équipements, y compris en piste et/ou en maintenance en base ou en ligne
- Assurer en autonomie le support technique auprès de la clientèle
- Participer à l'élaboration de la politique d'**entretien des aéronefs et des équipements**
- Participer au suivi et à l'examen de **navigabilité des aéronefs**

Travaillant à partir de documentations écrites généralement en anglais et au contact fréquent avec des clients anglophones, ce technicien doit avoir une **excellente maîtrise de la langue anglaise**.

Compétences développées :

Le technicien supérieur aéronautique doit être fortement imprégné de culture aéronautique, ce qui sous-entend :

- La **connaissance de l'aéronef**, sa technologie et les principes de vol
- La **connaissance de la réglementation aérienne**
- Le respect des procédures liés à la **sécurité des vols, des personnes et des biens**
- Le respect des **procédures qualité**

BREVET DE
TECHNICIEN SUPERIEUR

LPO JEAN DUPUY - TARBES

Admission :

Sont recrutés sur dossier les élèves ayant un bon niveau d'anglais et titulaires d'un :

- Bac Pro Aéronautique (3 spécialités)
- Bac STI2D
- Bac général avec profil scientifique (Math/Physique-Chimie/SI/NSI/SVT)

Déroulement des études :

En plus des enseignements généraux (culture générale et expression, anglais, physique chimie, mathématiques) la formation comporte des enseignements professionnels :

- Etude de l'aéronef et de ses systèmes
- Assemblage et maintenance des aéronefs
- Organisation industrielle et réglementation aéronautique

Soit 35h hebdomadaires de cours en centre de formation.

Alternance lycée-entreprise selon le planning annuel

- 20 semaines en centre de formation
- 27 semaines en entreprise

Débouchés et métiers possibles :

Le Technicien Supérieur Aéronautique occupe un poste de maîtrise technique et peut exercer ses activités auprès :

- des constructeurs d'aéronefs
- des entreprises de maintenance aéronautique
- des entreprises sous-traitantes proposant des équipements et des systèmes d'aéronefs
- des laboratoires et bureaux des méthodes spécialisés dans l'aéronautique
- Organisation de la maintenance ou de la production au bureau technique, navigabilité

Poursuite d'études :

Le BTS est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle. Cependant avec un bon dossier une poursuite d'études est envisageable :

- En licence professionnelle du secteur aéronautique
- En licence L3 sciences de l'ingénieur
- En écoles d'Ingénieurs, (CNAM, ISAE-ENSMA, ...) sur concours après une CPGE ATS

Le concours d'entrée à la formation de pilote de ligne à l'Ecole nationale de l'aviation civile (ENAC) de Toulouse est également accessible.

Accueil :

- Logement à proximité du lycée en cité universitaire ou dans le secteur privé
- Proximité de la gare SNCF
- Restaurant self-service ouvert à tous dans l'enceinte du lycée
- Bourses universitaires



MAJ 14/11/24